

## Atelier 1

### *Comment les élus prennent-ils en charge la gestion de l'énergie dans le patrimoine de leurs collectivités ?*

Bernard PAINEAU, Maire de Mauzé-Thouarsais

Elu maire de Mauzé-Thouarsais, commune de 2000 habitants, j'ai examiné en 2001 la question du chauffage des bâtiments communaux existants (école, vestiaire du foot, salle de sport, foyer des jeunes, mairie, maison des associations, etc...). A cet examen, s'est ajouté le projet de construction d'une salle de spectacle de 800 places et de son chauffage.

Favorables au développement des énergies renouvelables et conscients qu'un gisement important de déchets bois n'est pas exploité sur notre secteur, nous avons fait, avec l'aide du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables), de l'ADEME et du Syndicat du Pays Thouarsais, une étude globale qui nous a orienté sur un investissement de 690 000 € TTC, comprenant une chaudière à bois déchiqueté de 250 KW, une chaudière à gaz de secours de 280 KW, un réseau de chaleur de 1.5 km, 5 sous-stations, etc...

Des fonds de concours européens, régionaux, départementaux ont été mobilisés. Cette installation fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2003. Nous sommes en possession d'un premier bilan et nous envisageons de réinjecter un pourcentage de nos économies de fonctionnement dans la maîtrise de l'énergie sur d'autres bâtiments communaux.

---

Bernard PAINEAU, Maire de Mauzé-Thouarsais

amdaudin@sothoferm.fr

## Atelier 1

### *Comment les élus prennent-ils en charge la gestion de l'énergie dans le patrimoine de leurs collectivités ?*

Gilles MANIERE, Ville de Chalon sur Saône

#### **Y a-t-il des élus responsables pour cette tâche ? et si oui :**

- > L'énergie, une compétence partagée par trois adjoints (urbanisme, travaux & environnement.)

#### Quel est leur domaine de compétence ?

- > production d'énergie : la ville de Chalon-sur-Saône décisionnaire de l'évolution du réseau de chaleur urbain
- > consommation d'énergie de son patrimoine : tableau de bord CO<sub>2</sub>

#### Est-ce une composante d'une politique énergétique locale plus large ?

- > 1992 CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT
- > 2002 programme PRIVILEGES
- > 2003 Plan Municipal de Maîtrise de l'effet de serre – Prix Territoria.
- > 2004 La ville de Chalon-sur-Saône est lauréate des rubans du développement durable.

#### Se sentent-ils soutenus dans leur tâche ?

- > Nouveau paysage sur le sujet des GES
- > Hausse du cours du pétrole
- > La preuve par l'exemple

#### Quels sont les problèmes qu'ils rencontrent ?

- > Besoin d'informer et de sensibiliser.

#### **Comment et qui convaincre de l'intérêt d'engager la collectivité dans une action déterminée pour la maîtrise de la demande d'énergie ?**

- > Appui d'un cadre : un programme structurant européen, PRIVILEGES.
- > Valoriser des expériences concrètes.
- > Echange d'expérience.

#### **Comment stimuler l'intérêt des élus ? Comment être entendu par eux ?**

- > Economies financières & environnementales.
- > Mobilisation des acteurs économiques (filière bois & solaire).

**Comment les élus des petites communes prennent-elles en charge la question de la gestion des consommations d'énergie ?**

- > Communauté de communes sur les traces de la « Ville Centre ».

**Est-ce que les élus situent leurs actions dans un cadre de politique territoriale plus large ?**

- > Politiques d'aménagement du territoire cohérentes pour les énergies renouvelables avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

**Quelles dispositions sont prises pour que les actions menées soient assurées d'une continuité (dépassement des mandats) ?**

- > Une dynamique avec des actions visibles et des actions de fond.

---

Gille MANIERE, Ville de Chalon sur Saône

gilles.maniere@chalonsursaone.fr

## Atelier 1

### *Comment les élus prennent-ils en charge la gestion de l'énergie dans le patrimoine de leurs collectivités ?*

Jean-Paul AUCHER, Ville de Lorient

Depuis 20 ans, dans un souci de bonne gestion, la Ville de Lorient a recensé les points de comptage et bien sûr toutes leurs consommations.

De son côté l'ingénieur responsable du Service Energie de la mairie a ausculté toutes les installations de toutes les directions. Faire des économies d'énergie et financières, la ville s'y attache. Depuis une vingtaine d'années, Lorient a développé une véritable politique de développement durable dont cet aspect fait partie.

L'association Emmaüs fournit en bois combustible la chaufferie-bois alimentant le réseau de chaleur du stade, du grand théâtre et de la mairie. Dès lors que la libéralisation du marché de l'énergie s'est présentée, la ville a vite perçu l'intérêt, dans le cadre du nouveau code des marchés publics de faire de nouvelles économies par une réelle réactivité et l'efficacité du Service Energie de la collectivité. Tout était prêt pour cette aventure ou presque.

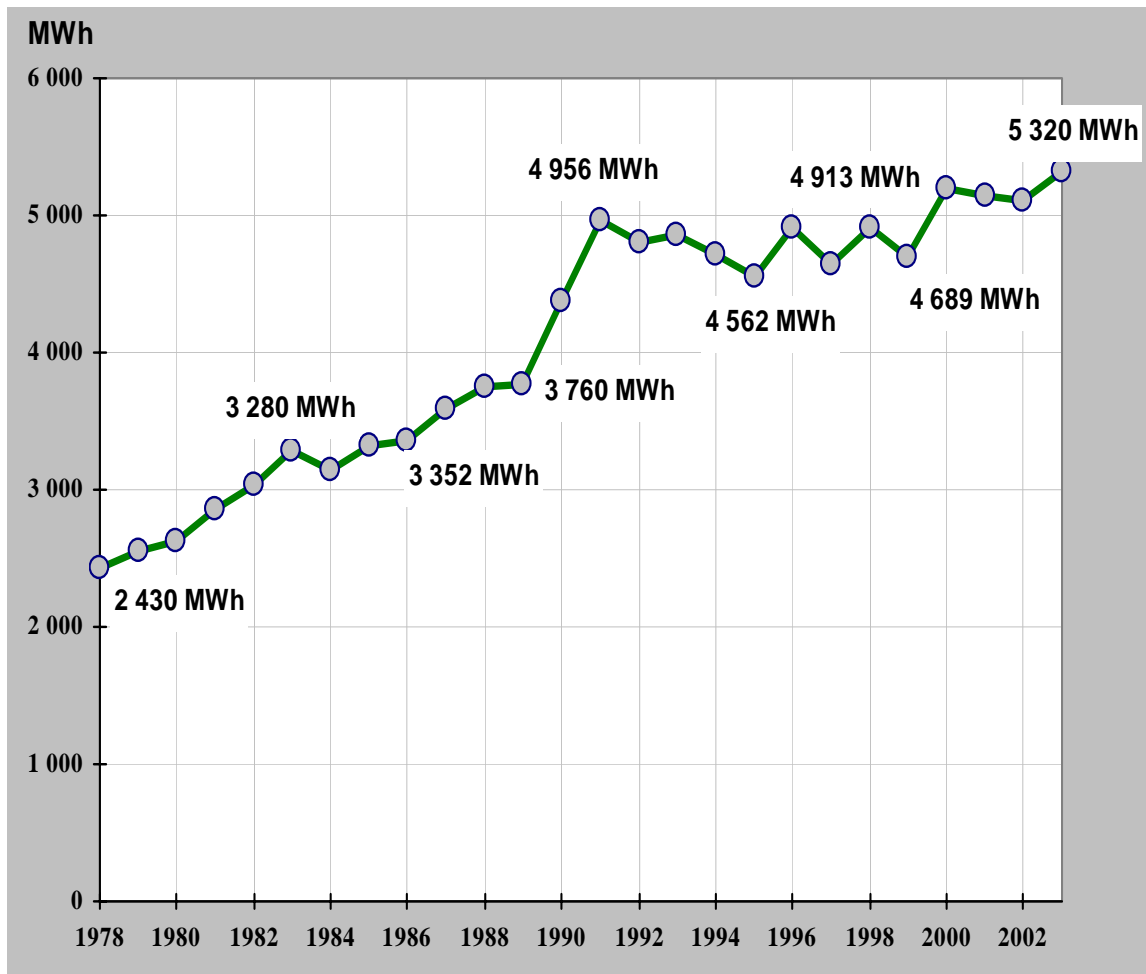
À partir des données de consommation de nos 308 compteurs électriques et 79 compteurs à gaz, il a été créé une page des prix du nouveau marché à côté de la grille des tarifs EDF, et la comparaison s'est effectuée.

L'intérêt était en effet de savoir si la commune devait rester ou non dans le tarif régulé. Dans ce calcul de projection, l'aspect fiscal n'a, en revanche, pas été abordé, comme cela est vivement conseillé par certains bureaux d'études.

Avant de lancer son appel d'offres, la Ville a consulté l'association Amorce dont elle est membre. Les services et les élus ont appris à bien comparer les courbes, les tarifs et les prix, à bien exprimer leurs besoins. Et à y voir un peu plus clair dans la législation.

Si le choix s'est porté sur le contrat unitaire à prix fixe, c'est que cela est à la portée d'une gestion abordable par la collectivité et ne voyait pas l'intérêt de gérer un contrat compliqué. Reste, que les élus ont appréhendé sur la mise en œuvre de ce contrat. Ils se sont rendu compte que même EDF avait du mal à mettre en route le système de contrat, notamment au niveau de la facturation. Cela a fait l'objet de longues discussions. Quoiqu'il en soit, l'objectif a été atteint : la ville a pu réaliser une économie de près de 2000 € sur la facture globale d'électricité à la suite de l'appel d'offre.

### Consommation d'électricité dans les bâtiments communaux



Jean-Paul AUCHER, Ville de Lorient

[jpaucher@mairie-orient.fr](mailto:jpaucher@mairie-orient.fr)